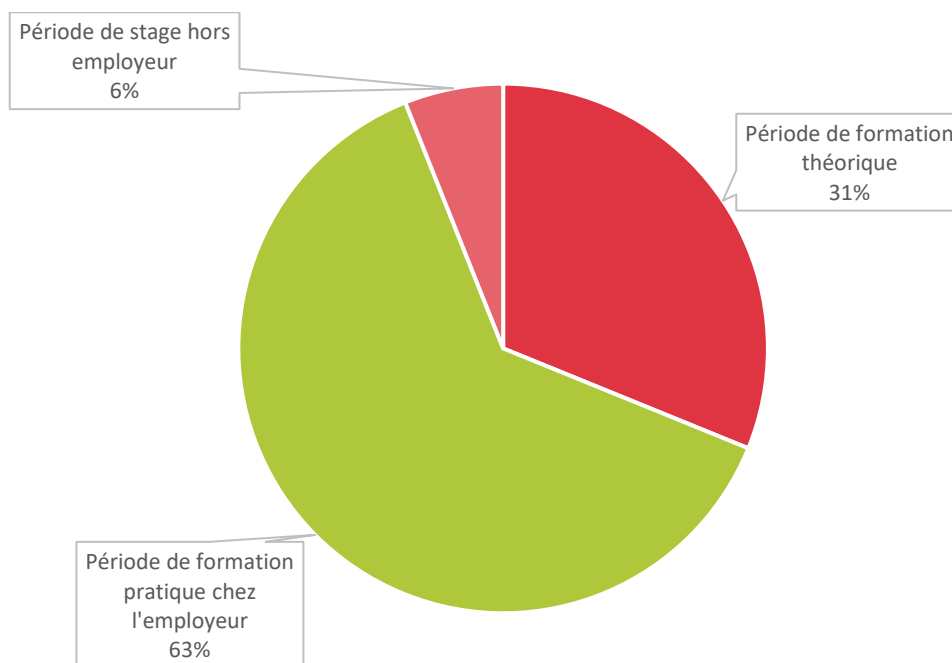


REFERENTIEL

Arrêté du 21 novembre 2022 relatif au titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle

REPARTITION DE L'ALTERNANCE

- 525 heures de formation
- 105 heures de stage hors lieu d'emploi
- En moyenne 30 semaines de temps employeur (incluant les congés payés+5 jours de congés pour révision)



MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel. (Supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés...)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maître d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 entretien entre le CFA et l'apprenti-e en début de contrat d'apprentissage
- 1 livret de formation fourni par l'académie permettant le suivi des évaluations de compétences sur le lieu d'alternance
- Le livret d'apprentissage numérique permettant les échanges entre le Maître d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi

CONTENU DE LA FORMATION

Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé	Informé une personnes ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
	Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
	Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
	Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
	Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique
Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle	Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
	Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
	Accompagner la réalisation des projets professionnels
	Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
	Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
	Analyser sa pratique professionnelle
Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle	Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
	Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
	Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
	Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Moyens humains et pédagogiques

L'équipe pédagogique de référence est composée d'un coordinateur et de formateurs
 Cours en présentiel, visites et interventions de professionnels, travaux de groupe ou individuels, en autonomie et tutorés.

Moyens techniques

Le centre de formation met à disposition des apprentis :

- Les salles pédagogiques, les plateaux techniques et le centre de documentation
- Les moyens informatiques, réseau partagé et connexion wifi

Méthodes

La formation se déroule en mixité distanciel-présentiel avec :

- Cours avec des apports théoriques ou méthodologiques
- Livret de formation
- Modules d'accompagnement personnalisé du parcours, des mises en situations pratiques et cours théoriques

CERTIFICATION

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

DISPENSES / ALLEGEMENTS DE MODULE

Sans objet